Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 3

Artikel: Le développement des ventes de marchandises suisses dans l'Empire colonial français

Autor: L'Huillier, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888982

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE MARCHANDISES SUISSES DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

I. — INTRODUCTION

Les échanges commerciaux franco-suisses sont formés par quatre courants qui vont respectivement de la France métropolitaine en Suisse, de la France d'outre-mer en Suisse, de la Suisse en France métropolitaine et de la Suisse en France d'outre-mer. Les trois premiers courants ont déjà été étudiés dans les numéros de novembre, décembre 1941 et février 1942 de la « Revue Economique Franco-Suisse ». Il ne reste donc à examiner que l'évolution des ventes de marchandises suisses dans l'Empire colonial français.

Le premier semestre de 1941 et celui de 1939 nous serviront de cadre, pour permettre des comparaisons avec les observations présentées dans les rapports précédents. Toutefois, comme le mois de juin 1941 est déjà loin, nous dirons quelques mots des tendances qui se sont fait jour depuis lors. Nous rappelons que si nous nous basons sur les statistiques officielles suisses en ce qui concerne le premier semestre de 1939, nous en sommes réduits, pour l'année 1941, à de simples évaluations fondées sur les renseignements que certains de nos Adhérents ont bien voulu nous communiquer, car les résultats du commerce extérieur ne sont publiés, pendant la guerre, ni en Suisse ni en France. Toutes les valeurs indiquées s'entendent en francs suisses. Enfin, pour les raisons déjà indiquées dans notre article sur « l'évolution des ventes en Suisse des produits de l'Empire colonial français», nous bornons notre analyse aux pays d'outre-mer suivants : Algérie, Maroc français, Tunisie, Indochine française et territorie syro-libanais.

II. — IMPORTANCE ET STRUCTURE COMPARÉES DES VENTES DE PRODUITS SUISSES DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1939 ET LE PREMIER SEMESTRE DE 1941

1° Algérie

L'importation en Algérie des produits alimentaires suisses (lait condensé, farine lactée et fromage à pâte dure) est interrompue, sauf en ce qui concerne le fromage.

Les ventes de métaux helvétiques, qui ont lieu surtout sous la forme de tuyaux et raccords de tuyaux (76) (1) ont diminué dans une proportion supérieure à 50 p. 100.

Les articles textiles, par contre, ont amélioré leur position. L'avance est particulièrement marquée pour les tissus de coton, blanchis et mercerisés. Tandis que les tresses de paille ont quasiment disparu du marché algérien, les tissus de soie artificielle y ont fait leur première apparition.

Le volume des ventes de machines (84) est resté stable, mais des substitutions ont eu lieu dans les débouchés : les ventes de machines pour la fabrication de substances alimentaires et les machines pour l'imprimerie typographique ont pris plus d'importance tandis que celles de moteurs à gaz et de machines-outils en ont perdu.

Le rythme des importations d'articles d'horlogerie ainsi que des instruments et appareils s'est précipité. Cela est vrai surtout des montres-bracelets en métal commun.

Les produits chimiques ont été introduits en 1941 dans le marché algérien. Ils sont représentés par des couleurs d'aniline et des substances alimentaires artificielles.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la valeur des ventes pendant le premier semestre de 1939, exprimées en milliers de francs suisses.

Notons en terminant que les importations de chaussures ont plus que doublé. Celles de tabac, insignifiantes en 1939, ont pris une certaine ampleur en 1941.

Dans l'ensemble, on peut considérer que les ventes de produits suisses en Algérie ont été, pendant le premier semestre de 1941, presque égales à celles qui ont eu lieu pendant le premier semestre de 1939, c'est-à-dire d'un montant de 600 milliers de francs environ.

2° Maroc

Les importations de produits alimentaires qui consistent presque uniquement en farines alimentaires pour enfants et en fromage à pâte dure ont décliné sensiblement.

Les textiles suisses ont reçu le meilleur accueil au Maroc en 1941. L'accroissement des ventes, par rapport à 1939, est foudroyant pour les broderies : supérieur à 50 p. 100 pour les broderies de coton (213) et presque égal à 200 p. 100 pour celles de soie (476). Les autres articles n'ont, relativement, qu'une importance minime.

Les résultats sont assez favorables pour l'horlogerie. Quelques nouveaux débouchés se sont ouverts aux montres-bracelets en métal commun (91).

Le poste des instruments et appareils est favorisé puisque le montant des ventes a plus que doublé.

En ce qui concerne les machines, il faut signaler l'apparition en 1941 des machines frigorifiques suisses sur le marché marocain.

Enfin, dans le domaine des produits chimiques, les fournitures n'ont guère varié par rapport à 1939, c'est-à-dire qu'elles sont restées petites. Toutefois, il est intéressant de noter que la Suisse a vendu en 1941 une quantité appréciable d'allumettes.

D'une manière générale, il semble que les exportations de la Suisse à destination du Maroc se sont beaucoup développées. On peut estimer qu'elles ont presque doublé, c'est-à-dire qu'elles auraient passé de 1,2 pendant le premier semestre de 1939 à 2 millions de francs pendant le premier semestre de 1941.

3° Tunisie

Dans le groupe des produits alimentaires on constate une augmentation des ventes de fromage à pâte dure et une diminution de celles de farine lactée. Mais il s'agit d'affaires de peu d'importance.

La Suisse a livré à la Tunisie en 1941 quelques têtes de bétail, alors qu'il n'y avait eu aucune fourniture de ce genre en 1939.

La progression des ventes d'articles d'horlogerie est très remarquable. L'importation des montres-bracelets en métal commun a presque quadruplé (34).

Quant aux textiles, la situation s'est améliorée pour les tissus de coton et de soie.

Les importations d'instruments et appareils ont augmenté sensiblement, mais elles étaient faibles en 1939.

Le rythme des ventes de machines est beaucoup plus lent en 1941. La régression affecte surtout les moteurs à gaz.

Les importations de métaux et de produits chimiques sont aussi insignifiantes en 1941 qu'en 1939.

Le montant des ventes de produits helvétiques dans le Protectorat tunisien s'est élevé, pendant le premier semestre de 1941 par rapport au premier semestre de 1939, de 50 p. 100 environ, c'est-à-dire de 250 à 375 milliers de francs.

4° Indochine

Avant la guerre, la Suisse vendait à l'Indochine française des quantités considérables de lait condensé (1.049). Ces exportations ont été réduites à néant en 1941.

En dehors du lait condensé, l'économie helvétique était représentée sur le marché de la colonie orientale par des articles d'horlogerie (182), des machines (56) et par des instruments et appareils. Les ventes de ces trois catégories d'articles ont subi un déclin très prononcé.

Les ventes de marchandises suisses en Indochine française ont donc été pratiquement arrêtées en 1941. Cette interruption est d'autant plus brutale que les importations s'élevèrent pendant le premier semestre de 1939 à 1,4 million de francs.

5° Territoire syro-libanais

Les importations de produits alimentaires sont tombées presque à zéro.

La situation est la même en ce qui concerne les articles textiles. La chute est considérable pour certains d'entre eaux, notamment les fils de soie artificielle (230).

On constate également une régression, bien que légèrement moins prononcée, sur le terrain des machines (98), de l'horlogerie (93) et des produits pharmaceutiques (80).

Seules les importations d'instruments et appareils ont résisté convenablement.

Les importations dans le territoire syro-libanais auraient décliné de 75 p. 100 environ, c'est-à-dire qu'elles seraient descendues de 1 million pendant le premier semestre de 1939 à 250 milliers de francs pendant le premier semestre de 1941.

III. — LE COMMERCE ENTRE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ET LA SUISSE AU REGARD DU CLEARING FRANCO-SUISSE

Pour donner à l'évolution que nous avons retracée ci-dessus toute sa signification du point de vue du clearing franco-suisse, il convient de la rapprocher de celles des ventes en Suisse des produits de l'Empire colonial français.

En considérant les cinq pays sus-mentionnés : Algérie, Maroc français, Tunisie, Indochine française et Syrie dans leur ensemble, on constate que leurs importations de Suisse ont diminué pendant le premier semestre de 1941 par rapport au premier semestre de 1939 d'un tiers environ, tandis que leurs ventes en Suisse ont presque doublé. Du point de vue de ces cinq pays la balance de leurs échanges avec la Suisse est donc fortement positive en 1941 puisqu'elle était en équilibre en 1939. Cette tendance est due surtout au développement des ventes de produits algériens et marocains en Suisse et à la diminution des exportations helvétiques à destination de l'Indochine et du territoire syro-libanais.

L'impression favorable qui se dégage de cette constatation est malheureusement dissipée si l'on pénètre plus profondément dans les faits.

Tout d'abord, les chiffres cités ci-dessus et dans l'article publié dans notre numéro de décembre sont très modestes par rapport à ceux du commerce entre la France métropolitaine et la Suisse. Il ne faut pas compter sur un excédent colonial inférieur à 1 million pour combler le déficit supérieur à 5 millions creusé chaque mois par la Métropole.

D'autre part, nous n'avons étudié qu'une période de six mois depuis l'institution du clearing franco-suisse. Or, pendant le second semestre de 1941, la tendance des échanges entre les cinq territoires en cause et la Suisse paraît s'être rapprochée de la tendance générale du commerce franco-suisse. Si le volume des ventes en Suisse des produits de l'Afrique du Nord est resté sensiblement le même, celui des exportations suisses à destination de cette région est devenu beaucoup plus considérable. Les livraisons de marchandises helvétiques au Maroc ont fait un bond particulièrement remarquable.

Enfin, certains territoires français d'outre-mer dont nous n'avons pas parlé ci-dessus, qui vendent normalement à la Suisse plus qu'ils ne lui achètent, ne contribuent pas, en raison des événements internationaux, au redressement du clearing franco-suisse.

IV. — CONCLUSION

L'évolution des échanges commerciaux entre l'Empire colonial français et la Suisse, si on la considère en elle-même, est satisfaisante pour les deux co-échangistes. Cette constatation reste vraie même si l'on tient compte de la hausse des prix dans tous les pays en cause. Le développement du commerce entre l'Afrique du Nord et la Suisse ouvre notamment des horizons favorables.

Si l'on replace ces résultats dans le cadre général du commerce franco-suisse, ils ne sont plus un motif d'optimisme. L'excédent des ventes de l'Empire colonial français en Suisse fait figure de ruisseau à côté du fleuve des exportations suisses en France non compensées par des importations françaises en Suisse.

Les ressources des territoires français d'outre-mer sont inépuisables mais divers facteurs, notamment la pénurie des moyens de transport, assignent des limites étroites au dévedéveloppement de leur exportation. D'autre part, il serait contraire aux règles d'une saine politique commerciale d'enfler le solde positif en comprimant les exportations de la Suisse vers les colonies françaises. D'autant plus que les Administrations des territoires intéressés, chargées de délivrer les licences d'exportation, pourraient s'inquiéter à la longue de la surabondance monétaire qui résulterait des versements de l'Office des Changes aux exportateurs. Enfin, les fournitures de la Suisse sont souvent indispensables à la mise en valeur de la colonie, partant à l'accroissement de ses exportations.

On doit se réjouir du développement des échanges entre l'Empire colonial français et la Suisse et souhaiter qu'il continue. Mais il ne faut pas perdre de vue que le problème du clearing franco-suisse reste presque entier et que seule une augmentation des ventes en Suisse de marchandises de la France Métropolitaine pourra fournir une solution décisive.

Jacques L'HUILLIER.

BATINASE :: RAPIDASE
Seul Confit diastasique
Donne des peaux pleines
RÉSULTATS CONSTANTS
Pour le désencollage de tous tissus. Pour la préparation de tous apprêts et encollages
Simplicité -- Rapidité
SÉCURITÉ
Agents et Dépôts régionaux -- Renseignements et Echantillons gratuits
SOCIÉTÉ RAPIDASE
64, rue d'Arras SECLIN (Nord) France

GUBA FRANCE
16, RUE VICTOR-HUGO, 16
LYON
Importation - Transit - Exportation
Compensations Franco Suisses